

Informations de participation au Festival Vidéo de Tokyo 2009

Période d'envoi des œuvres

Les candidatures doivent être expédiées entre le vendredi 20 juin 2008 et le mardi 30 septembre 2008.

Prix et récompenses

Grand Prix Vidéo (1) (Grand Prix)

Certificat, 500.000 yens (y compris le montant du prix d'excellence), Trophée TVF, Prix supplémentaire : Caméscope JVC à disque dur "Everio".
Un voyage aller-retour au Japon pour la cérémonie de remise des prix. (1 personne)

Grand Prix JVC (1) (Semi Grand Prix)

Certificat, 400.000 yens (y compris le montant du prix d'excellence), Trophée TVF, Prix supplémentaire : Caméscope JVC à disque dur "Everio".
Un voyage aller-retour au Japon pour la cérémonie de remise des prix. (1 personne)

Prix d'Excellence (30)

Certificat, 100.000 yens, médaille.

Oeuvre sélectionnée (70)

Certificat, médaille.

Prix du public (3)

Médaille

- * Le Grand Prix Vidéo et le Grand Prix JVC seront attribués aux candidats sélectionnés pour les Prix d'Excellence.
- * Le Prix du Public sera attribué aux candidats sélectionnés pour les Prix d'Excellence ou aux soumissionnaires d'une Œuvre sélectionnée, et la décision sera prise à la suite d'un vote par Internet.
- * Les prix sont attribués en US dollars ou devise locale.
- * Les titres et quantités des récompenses peuvent être modifiés.

Juges

Nobuhiko Obayashi (metteur en scène), Hakudo Kobayashi (Artiste vidéo, Professeur à l'Université Seian d'Art et de Design), Hiroaki Sato (Artiste vidéo, Enseignant au Collège japonais d'ingénierie), Makoto Shiina (Romancier)
Isao Takahata (Metteur en scène de dessins animés), Susumu Hani (Metteur en scène),

Critères de sélection

- Œuvres d'exception qui mettent en avant les qualités essentielles de l'expression vidéo
- Œuvres d'exception qui expriment l'univers personnel
- Œuvres de qualité artistique exceptionnelle démontrant la créativité de l'expression visuelle
- Les œuvres présentées seront prises en considération dans la mesure où elles traitent de sujets tels que la vie quotidienne, les communautés, les affaires, et ainsi de suite.
- Œuvres dont le support vidéo est utilisé dans un but éducatif à l'école et a contribué de façon importante au développement des enfants.
- Autres œuvres remarquables montrant la nouveauté de l'attrait et du potentiel du support vidéo.

Thèmes/sujets
Participations
Conditions

- Vous pouvez choisir n'importe quel sujet ou thème.
- Les œuvres présentées doivent être filmées avec une caméra vidéo et ne pas dépasser 20 minutes.
- Les candidats peuvent envoyer un nombre illimité d'œuvres.
- Chaque œuvre présentée doit être enregistrée sur un support propre qui peut être un disque ou une bande.
- Les œuvres présentées peuvent avoir ou non été publiées.
- Les seuls supports autorisés sont les cassettes Mini DV, S-VHS ou VHS et les disques DVD-R ou BD-R.
- L'auteur doit être détenteur des droits d'auteur.
- Si vous utilisez un DVD, assurez-vous qu'il est au format DVD-Vidéo, DVD-R, de code de région 2 ou sans code, et qu'il n'est pas protégé contre la copie. (N'envoyez pas de fichiers AVI, WMV, ou d'autres fichiers de données.)
- Si vous utilisez un Blu-ray, assurez-vous qu'il est au format BDAV, BD-R, de code de région A ou sans code de région, et qu'il n'est pas protégé contre la copie.
- Une vidéo enregistrée sur un DVD-R qui peut être lu sur un graveur de DVD spécialisé JVC Everio SHARESTATION est également acceptable.

Participations
Qualifications
Comment participer

- Nous accueillons tous les candidats, individuels ou en groupe, qu'ils soient amateurs ou professionnels, quels que soient leur nationalité ou leur âge.
- Veuillez à ce que le formulaire d'inscription et la vidéo soumise soient ensemble et expédiés sous la forme d'un seul et même paquet.
- La participation est gratuite.
- Veuillez à ce que votre enregistrement comporte au début comme à la fin un plan noir d'une durée d'au moins 10 secondes. La durée entre les deux plans noirs est considérée comme la durée de votre œuvre.
- Emballez soigneusement la vidéo soumise pour éviter qu'elle ne soit endommagée pendant le transport.
- Sachez que nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de dommages aux vidéos.
- Les vidéos envoyées ne seront pas retournées à leur propriétaire.
- Il est recommandé de prévoir les sous-titrages en anglais pour les vidéos dans une langue autre que l'anglais.
- Veuillez soumettre vos œuvres accompagnées d'un résumé de l'histoire ou du script.

Annonce des récompenses et cérémonie

- Janvier 2009: Les lauréats seront contactés directement et une annonce sera faite sur le site Web TVF.
- Du samedi 28 février au dimanche 1er mars 2009 (sujet à changement): Annonce des récompenses et cérémonie, et projection (Landmark Hall à Yokohama)

Droits sur matériels protégés par copyright dans les œuvres présentées

- Si vous utilisez de la musique ou des séquences d'archives commercialisées, vous devez assurer les droits d'auteur et régler les royalties et autres formalités exigées par la législation avant d'envoyer votre œuvre. N'envoyez pas des œuvres protégées sans en avoir demandé l'autorisation préalable.
- Si l'œuvre que vous présentez contient des images ou de la musique créées par d'autres artistes – ou des portraits de tiers – desquels vous n'avez pas obtenu une autorisation, nous ne serons peut-être pas en mesure de la présenter à l'écran ou sur Internet.

Utilisation des œuvres vidéo participantes

- Les droits d'auteur de l'œuvre présentée appartiennent à l'auteur.
- Les organisateurs de la manifestation disposent des droits non exclusifs ① de reproduire (y compris les images fixes et la conversion aux formats de télédiffusion)/éditer, en tout ou en partie, ② de prêter à un tiers, ③ de diffuser en public, ④ de traduire et d'adapter (y compris par le truchement d'un sous-titrage en japonais, en anglais ou dans une autre langue), ⑤ de distribuer et ⑥ de diffuser auprès du public les œuvres soumises dans les desseins suivants: (L'organisateur de la manifestation consultera le candidat si l'une des activités suivantes est exercée à titre onéreux.)
1. Campagne de promotion de la vidéo auprès des enfants, des collégiens/lycéens, des adultes, etc. 2. Séminaires et exposition (y compris dans le cas des produits provenant de l'organisateur de la manifestation) 3. Diffusion publique 4. Relations publiques ou publicité à la télévision
- L'organisateur de la manifestation consultera le candidat si l'une des situations suivantes se produit:
1. L'organisateur de la manifestation désire vendre l'œuvre présentée sur DVD ou tout autre support.
2. L'organisateur de la manifestation désire diffuser l'œuvre présentée sur Internet à titre onéreux.

Application

- La version japonaise du règlement de participation supplante toutes les autres versions. Votre participation au festival suppose que vous acceptez de respecter le règlement Tout litige entre un candidat et les organisateurs de l'événement sera soumis la juridiction exclusive du tribunal de première instance.

Traitement des informations à caractère personnel

- Les informations à caractère personnel sur un candidat, indiquées sur le formulaire de participation au Festival Vidéo JVC de Tokyo, sont traitées de la manière suivante par Victor Company of Japan, Limited (JVC) et les sociétés affiliées au groupe JVC (ci-après désignées collectivement par le terme "la Société").

<Utilisation des informations>

Les informations fournies sont uniquement utilisées pour:

- la correspondance sur l'œuvre du candidat;
- la communication d'informations sur le Festival Vidéo JVC de Tokyo;
- la publication dans le compte rendu du festival et sur Internet (votre nom, votre âge, votre sexe, votre profession et votre pays/région).

<Stockage des informations>

Les informations à caractère personnel fournies sont stockées dans les locaux de la Société pendant la durée jugée nécessaire par la Société et font l'objet d'une gestion appropriée conformément à la politique de confidentialité de la Société.

<Communication et divulgation d'informations>

Les informations à caractère personnel fournies ne sont ni communiquées ni divulguées à un tiers sans l'autorisation préalable du candidat, sauf dans les circonstances suivantes:

- Les opérations en lien avec l'utilisation des informations spécifiées ci-dessus sont confiées à des sociétés collaboratrices. La Société fait en sorte que les sociétés collaboratrices gèrent les informations fournies de manière appropriée et ne les utilisent à aucune fin autre que celles qui sont spécifiées ci-dessus.
- Un tribunal japonais ou toute autre institution similaire juridique exigent de la Compagnie qu'elle divulgue certaines informations.

Adresse postale/
Renseignements

- Toute vidéo présentée doit être expédiée à l'agence JVC dont dépend le candidat ; la liste de ces agences est donnée en dernière page.

TOKYO VIDEO FESTIVAL 2009

Formulaire de participation au Festival Vidéo de Tokyo 2009

Complétez toutes les parties nécessaires du formulaire. S'il y a un choix de réponse à faire, n'omettez pas de la case correspondante. (exemple:)

Réservé à l'administration
Numéro de référence

Titre de l'œuvre			Durée de l'œuvre : minutes. secondes.	Année de réalisation :	
			Genre: <input type="checkbox"/> Fiction <input type="checkbox"/> Documentaire <input type="checkbox"/> Animation/Infographie <input type="checkbox"/> Art <input type="checkbox"/> Autre		
Nom de l'artiste/Classification	<input type="checkbox"/> Œuvre individuelle Nom de la personne	Age	Profession :		
	<input type="checkbox"/> Œuvre collective Nom du groupe	Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin			
Adresse de contact	<input type="checkbox"/> Privée <input type="checkbox"/> Autre () ● Pays:		Tél		
	*Veuillez informer l'agence JVC en cas de changement d'adresse postale ou électronique, ou de numéro de téléphone par rapport au formulaire de candidature.		Télécopie		
			Courriel		
● Matériel de prise de vues (constructeur/modèle) (/)		● Logiciel de montage (fabricant/modèle) (/)			
● Format vidéo soumis <input type="checkbox"/> Bande <input type="checkbox"/> DV <input type="checkbox"/> HDV 720p <input type="checkbox"/> HDV 1080i <input type="checkbox"/> VHS, S-VHS, <input type="checkbox"/> Disque <input type="checkbox"/> DVD <input type="checkbox"/> Blu-ray (format BDAV) <input type="checkbox"/> Disque dur Everio HD (Pour le graveur de DVD JVC Everio SHARESTATION)		● Format de l'écran <input type="checkbox"/> 4:3 <input type="checkbox"/> 16:9 <input type="checkbox"/> Boîte aux lettres <input type="checkbox"/> Formats multiples	● Piste son <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Stéréo <input type="checkbox"/> Mono	● Utilisation d'œuvres protégées par droit d'auteur Avez-vous utilisé de la musique composée par un tiers? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (sous licence: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non) Titre du (des) morceaux de musique utilisé(s) : Avez-vous utilisé des images ou des sons enregistrés à la TV, à la radio, etc.? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (sous licence: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non) Informations sur les images ou les sons utilisés: Avez-vous cité une bande dessinée, un roman, un journal ou un magazine ou utilisé un personnage commercial? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (sous licence: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non) Informations sur la/les citation(s) ou le(s) personnage(s) utilisé(s):	
<input type="checkbox"/> Couleur <input type="checkbox"/> Noir et blanc ● Norme de télédiffusion: <input type="checkbox"/> NTSC <input type="checkbox"/> PAL <input type="checkbox"/> SECAM ● Langue utilisée dans l'œuvre : (exemple: anglais, chinois, etc.) ● Demandes adressées aux organisateurs à propos de l'écoute/du visionnage de sélection					
● Thème: <input type="checkbox"/> Personnel/familial <input type="checkbox"/> Enseignement/école <input type="checkbox"/> Nature/environnement <input type="checkbox"/> Régional/société <input type="checkbox"/> Observation/étude <input type="checkbox"/> Tradition/Culture <input type="checkbox"/> Autre Intention sous-jacente de l'œuvre *Résumé des motifs qui vous ont conduit à réaliser cette œuvre.					
Scénario *Synopsis					
*N'oubliez pas de remplir cette partie car votre synopsis sera utilisé sur les supports d'impression et/ou les sites internet du festival.					
● Votre curriculum vitæ et les récompenses passées obtenues					
● Où avez-vous entendu parlé du Tokyo Video Festival 2009? (Dites où vous avez trouvé l'information ou le nom de la publication ou du site Internet.) <input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Affiche ou brochure () <input type="checkbox"/> Magazine/journal () <input type="checkbox"/> Autres ()					

Signature	Signature: signez pour indiquer votre acceptation du règlement de participation. Votre candidature suppose que vous acceptez le règlement de participation.	
	Signature: _____	Date de candidature : / / 2008

Réservé à l'administration	
-----------------------------------	--

Veuillez couper le long des pointillés pour détacher le formulaire de participation.